

d'abrégier le débat relatif à la partie I du projet de loi. Comme la séance du comité avait duré jusqu'à 2 heures du matin, et encore une demi-journée par la suite, nous avons fini par persuader le ministre de nous indiquer ce qui nous attendait pour l'année à venir. Mais le ministre n'a pas pu présenter de projections pour l'an prochain; pourtant il réclame aujourd'hui 14 milliards sans le moindrement nous en fournir la raison. On peut difficilement imaginer qu'il ose demander à la Chambre des communes d'approuver la partie II du projet de loi.

Voilà pourquoi je dois vous dire, monsieur le Président, que la Chambre ne peut accepter dans sa forme actuelle la partie II du projet. J'exhorte tous les députés à faire preuve de sens des responsabilités et à voter en faveur de l'amendement.

● (1150)

[Français]

M. Pierre Gimaiel (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, on discute ce matin du pouvoir d'emprunt du gouvernement. Je viens d'entendre le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), qui est, disons-le en passant, un excellent tribun, prononcer un discours sur les finances de l'État, sur le budget. C'est beau! Ce sont de belles paroles, mais par contre je crois que, sans le vouloir, il s'est terriblement éloigné des besoins des Canadiens. Il est évident que le député de Mississauga-Sud est beaucoup plus intéressé aux discours qu'il prononce et à ceux qu'il pourrait prononcer si le ministre des Finances (M. Lalonde) avait déjà déposé un budget au cours des dernières semaines, car cela lui donnerait probablement encore la possibilité d'y aller de grandes envolées oratoires devant les Canadiens et, dans ce domaine-là, je dois admettre qu'il est excellent et qu'il y va à fond de train. Par contre, un budget finalement c'est quoi, si ce n'est que d'apprendre à une population ce que fait le gouvernement avec l'argent? Et présentement, s'il y a une chose que les Canadiens savent, c'est ce que fait le gouvernement du Canada avec leur argent. Il est vrai que ce que demande le gouvernement par le projet de loi à l'étude, c'est de pouvoir emprunter 19 milliards de dollars. Il est vrai également que cela peut sembler une somme énorme. Cela représente près de \$1,000 par personne au Canada. Il est vrai aussi que beaucoup de gens se posent la question de temps à autre, savoir où les déficits vont-ils nous mener? Pourquoi sont-ils là? Est-ce qu'il y a un danger? Je crois que c'est là notre rôle de politiciens d'intervenir aujourd'hui, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour faire comprendre aux Canadiens que ce pays, le Canada, et qui, dans mon esprit, est un pays qui a été et qui vit depuis 100 ans, de loin, de très loin en avant de tout autre État dans le monde à cause d'abord et avant tout de son exemple de partage, ce pays, qui s'appelle le Canada, n'a jamais été un État qui a forcé des êtres à n'avoir qu'une seule langue ou qu'une seule couleur de peau, ou à n'être que d'une seule race ou à n'avoir qu'une seule pensée. C'est un grand pays qui a voulu être pour les gens qui l'habitaient, quel que soit l'endroit qu'ils habitent sur cet immense territoire qui est le deuxième plus grand du monde, une police d'assurance qui donne droit à la vie, à la santé, à la liberté, à la nourriture, au logement, à l'éducation et à toutes sortes de biens qui font que la vie, même dans les moments les plus durs, demeure vivable.

C'est précisément pour cette raison qu'aujourd'hui le gouvernement canadien se voit dans l'obligation d'emprunter plus

Pouvoir d'emprunt

que d'habitude, parce que toutes ces politiques-là qui ont été établies au fil des années pour aider les Canadiens qui en ont besoin l'ont été non pas pour servir seulement quand les Canadiens n'en ont pas besoin, mais surtout lorsque ceux-ci ont besoin d'aide. Et à mon avis, cela est tellement fondamental que lorsque le peuple canadien s'est sorti d'une première grande crise qu'il a vécue durant les années 1930, il s'est dit: Jamais plus nous ne voulons, comme peuple, que des individus revivent ce qu'ils ont vécu. Jamais plus nous ne permettrons que par manque d'emplois des gens ne puissent se loger. Jamais plus nous ne permettrons que des gens ne puissent sauver au moins leur honneur.

Je sais, monsieur le Président, qu'il y a une limite à l'emprunt. Et quand on parle au niveau de l'État, le député de Mississauga-Sud est sûrement au courant de tout cela, je crois qu'il faut vraiment éclairer les gens sur l'impact d'emprunt d'un gouvernement. Si le gouvernement canadien empruntait à l'extérieur du pays les 30 milliards de dollars qu'il devra probablement emprunter lors de la présentation du prochain budget, je serais inquiet. Si tout l'argent qu'il y a dans ce pays était concentré en majeure partie, disons à 50 p. 100 ou plus, entre les mains de quelques individus ou de quelques familles, je serais inquiet. Mais que fait le gouvernement canadien lorsqu'il emprunte 30 milliards de dollars? Il va tout simplement chercher 30 milliards de dollars des banques canadiennes, des Canadiens eux-mêmes, en somme, par l'intermédiaire des obligations d'épargne du Canada. Et qu'est-ce que cela veut dire? Que c'est tout simplement faire du partage, monsieur le Président! Je connais des gens qui, cette année, vont acheter des obligations d'épargne du Canada, et une partie de l'argent qu'ils auront versé à cette fin servira à leur rembourser des obligations d'épargne du Canada qu'ils ont achetées il y a 10 ou 20 ans.

C'est là une façon de partager la richesse entre les générations, entre les individus, et ce qui fait la force de notre État, de notre pays, surtout de chaque Canadien, c'est qu'il n'y a pas un seul Canadien qui, en disant qu'il prend son argent et le sort du pays, pourrait affecter le moindrement de façon sérieuse notre économie parce que l'argent au Canada appartient à tout le monde. Le plus riche des Canadiens est pauvre comparativement à la masse d'argent que possèdent les Canadiens. C'est ce qui est important, monsieur le Président, et tout cela a pris forme au cours des années à cause de cette force de partage dont les Canadiens ont toujours fait preuve, et de cette force de partage qui fait que dans ma circonscription aujourd'hui on peut survivre. Je remercie tous les députés de la Chambre et ceux qui y ont siégé avant moi, ceux qui y ont siégé au cours des années, qui ont voté des politiques adéquates, je les remercie sincèrement. Dans ma région présentement la vie n'est pas facile. C'est une région qui s'est développée au début du siècle grâce à l'industrie, et cette grosse industrie connaît aujourd'hui des difficultés et un taux de chômage très élevé, mais les gens, chez moi, savent que présentement le gouvernement canadien paie, seulement dans une petite ville comme Alma où il y a à peine 30,000 habitants, même pas, plus d'un million de dollars par semaine en prestations d'assurance-chômage, et je me demande où nous en serions si nos pensionnés touchaient des pensions de sécurité de la vieillesse moins élevées, et si la Société canadienne d'hypothèques et de logement, nous oublions souvent qu'elle est le seul organisme dans ma région qui assure les prêts hypothécaires, si le gouvernement n'avait